



### Service Comptabilité

1 Place du Général De Gaulle  
02110 BOHAIN EN VERMANDOIS

☎ : 03.23.07.55.57

📠 : 03.23.07.55.56

Affaire suivie par :

M. Jean-Marc MONGUIN

[comptabilite@bohainenvermandois.fr](mailto:comptabilite@bohainenvermandois.fr)

## NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU BUDGET PRIMITIF 2022 (BUDGET GENERAL ET LOTISSEMENT)

### I) Eléments de contexte

L'article L 2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2022.

Il respecte les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre et antériorité.

Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Par cet acte, le Maire, ordonnateur est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1er janvier au 31 décembre de l'année civile.

Le budget 2022 a été réalisé sur les bases du débat d'orientation budgétaire présenté le 8 Mars 2022.

### II) Priorité du budget général

Les priorités ont été fixées lors du débat d'orientation budgétaire et sont reprises dans leurs grandes lignes ci-dessous :

L'arrivée d'une nouvelle entreprise de fabrication de pizzas dans l'ancien Carrefour avec la promesse de 60 emplois à moyen terme et l'assouplissement des contraintes sanitaires lié à l'affaiblissement de la propagation du Covid 19 constituaient des nouvelles positives en ce début d'année 2022 mais ces éclaircies ont été largement éclipsées par la situation inquiétante entre la Russie et l'Ukraine, aux portes de l'Europe. Ce conflit constitue la préoccupation majeure de la communauté internationale et a déjà un impact direct sur les budgets des collectivités.

L'année 2022 sera aussi une année électorale avec les élections présidentielles et législatives.

L'élaboration du budget de fonctionnement est donc encore un exercice délicat notamment sur les combustibles et l'électricité. Les premières factures 2022 de gaz et d'électricité préjugent déjà d'une très forte hausse.

En investissement, la réfection du Royal devrait enfin se terminer avant la fin du premier semestre.

Le projet d'implantation d'une MAM 'IE dans l'ancien logement du percepteur va voir le jour et la réfection énergétique de l'école maternelle Les Torrents va être engagée.

En 2022, le plus gros chantier du mandat que constitue la réfection de la rue Paulin Pecqueux et une partie de la rue Pasteur ainsi que le par du Bois des Berceaux devrait débiter par les travaux préliminaires de Noréade et de L'USEDA en avril avec un début des travaux de voirie en Mai.

Le recours à l'emprunt a été rendu nécessaire pour l'élaboration de ce budget.

Cependant, l'arrivée de la chargée de mission « Petites villes de demain » doit permettre de consolider le financement des prochains projets.

Par ailleurs, d'autres projets structurants sont en cours d'étude. Ainsi, le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) a prévu les crédits pour l'étude en faveur de la nouvelle caserne des pompiers. La nouvelle brigade de gendarmerie est en cours de négociation.

La communauté de communes du Pays du Vermandois impulse actuellement plusieurs projets d'envergure sur le territoire de la commune. Ainsi, elle étudie actuellement l'implantation de l'aire d'accueil des gens du voyage à proximité de l'ancienne discothèque.

De même, le permis de construire pour la nouvelle déchetterie a été accordé, l'agrandissement de la halte-garderie est en cours de réalisation. Les travaux dans l'ancienne Perception vont permettre l'installation d'une Maison France Services rapidement.

Enfin, la prise de compétence de la piscine donnera une nouvelle dynamique pour la réhabilitation de cet équipement sportif dont les études se finalisent et la consultation des entreprises pour une nouvelle piscine va être lancée et permettra de résoudre les déboires actuels.

Pour l'état de la dette, la commune reste en dessous de la moyenne sur la strate de référence.

Il conviendra d'être vigilant tout le long de l'année pour ajuster au mieux les crédits aux variations inhabituelles liées à cette année encore atypique.

Par ailleurs, des crédits budgétaires seront inscrits, comme chaque année aux opérations déjà existantes et des crédits budgétaires seront inscrits pour de nouvelles opérations.

### **III) Ressources et charges de fonctionnement et d'investissement**

#### **a) Le budget Général :**

##### Les dépenses de fonctionnement :

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par les salaires du personnel municipal, l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées pour le compte de la Ville, les participations aux différents organismes ainsi que les subventions versées aux associations et aux entreprises et les intérêts des emprunts à payer.

Les dépenses réelles de fonctionnement 2022 représentent 6 048 036 €, soit une augmentation de 2,20 % par rapport au BP 2021.

Les dépenses de fonctionnement du budget général d'un montant de 6 436 036 € ont été ventilées de la manière suivante :

<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>BP 2021</b>	<b>BP 2022</b>	<b>Evolution 2021/2022</b>
011- Charges à caractère général	1 501 400.00 €	2 154 400.00 €	+ 43,49%
012- Charges de personnel et frais assimilés	2 924 800.00 €	2 960 200.00 €	+ 1,21 %
014- Atténuations de produits	401 921.00 €	0.00	Sans objet
016- APA			
017- RSA/Régularisations de RMI			
65- Autres charges de gestion courantes (sauf 6586)	952 840.00 €	818 886.00 €	- 14.06%
6586 – Frais de fonctionnement de groupes d'élus			
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>	<b>5 780 961.00 €</b>	<b>5 933 486.00 €</b>	<b>+ 2.64%</b>
66- Charges financières	126 900.00 €	109 550.00 €	- 13.67%
67- Charges spécifiques	10 000.00 €	5 000.00 €	- 50.00%
68 – Dotations aux provisions pour dépréciations (semi-budgétaires)			
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>	<b>5 917 861.00 €</b>	<b>6 048 036.00 €</b>	<b>+ 2.20%</b>
023- Virement à la section d'investissement	39 135.00 €	0	Sans objet
042- Opérations d'ordre transf. entre sections	373 000.00 €	388 000.00 €	+ 4.02%
043- Opération d'ordre à l'intérieur de la section			
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>	<b>412 135.00 €</b>	<b>388 000.00 €</b>	<b>- 5.86%</b>
<b>TOTAL</b>	<b>6 329 996.00 €</b>	<b>6 436 036.00 €</b>	<b>+ 1.68%</b>

<b>Autorisation d'engagement pour dépenses imprévues</b>			
022- Dépenses imprévues	100 000.00 €	0.00 €	

En comptabilité M57, les dépenses imprévues sont inscrites sous la forme d'une autorisation d'engagement ne donnant pas lieu à crédit de paiement et ne participent donc pas à l'équilibre budgétaire.

En dépenses de fonctionnement, les principaux postes de dépenses sont les charges à caractère général représentant 35.62% des dépenses réelles de fonctionnement avec une augmentation des crédits prévus pour le gaz de 570 000 € et de 140 000 € pour l'électricité. Les charges de personnel restent stables et représentent 48.94% des dépenses réelles de fonctionnement.

Suite à la réforme de la taxe d'habitation, la comptabilisation concernant les atténuations de produits 2022 a été modifiée. Pour cette année, celles-ci seront défalquées directement de la fiscalité locale sur les recettes de fonctionnement.

Au niveau du chapitre 65, les différentes contributions versées aux organismes en 2022 sont :

- pour le Service Départemental d'Incendie et de Secours au SDIS de 204 445.01 €
- pour le CCAS de 160 000,00 €
- pour NOREADE de 120 918.00 €

Sur ce même chapitre, la subvention au budget annexe lotissement est prévue pour la somme de 61 384 €, les subventions de fonctionnement aux associations ont été inscrites pour la somme de 100 000 € et les indemnités de fonction des élus avec charges à hauteur de 124 100 €.

Au niveau du chapitre 66, les intérêts liés au remboursement des annuités d'emprunts ont été estimés à 112 000 € et le rattachement des ICNE à – 8 450.00 €.

Enfin les dotations aux amortissements et provisions prévues à hauteur de 388 000 € au niveau du chapitre 042.

Les recettes de fonctionnement :

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (cantine, locations de salles, droits de places, les entrées culturelles...), aux impôts locaux, aux dotations versées par l'Etat et à diverses subventions.

Les recettes réelles de fonctionnement 2022 représentent 6 001 493 euros. Elles sont en baisses de 3.61 % par rapport au BP 2021 essentiellement dues au changement de comptabilisation concernant les atténuations de produits de la réforme de la taxe d'habitation qui sont défalquées directement de la fiscalité locale cette année.

Les recettes de fonctionnement du budget général d'un montant de 6 436 036 € ont été ventilées de la manière suivante :

<b>RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>BP 2021</b>	<b>BP 2022</b>	<b>Evolution 2020/2021</b>
013- Atténuation de Charges	45 000.00 €	41 430.00 €	- 7.93 %
016- APA			
017- RSA/Régularisations de RMI			
70- Pro services, domaine, ventes diverses	77 100.00 €	126 000.00 €	+ 63.42 %
73- Impôt et taxes (sauf 731)	935 427.00 €	870 412.00 €	- 6.95 %
731- Fiscalité locale	2 751 237.00 €	2 424 072.00 €	- 11.89 %
74- Dotations et participations	2 228 231.00 €	2 304 578.00 €	+ 3.43 %
75-Autres produits de gestion courante	186 000.00 €	232 000.00 €	+ 24.73 %
<b>Total des recettes de gestion courante</b>	<b>6 222 995.00 €</b>	<b>5 998 492.00 €</b>	<b>- 3.61%</b>
76- Produits financiers	1.00 €	1.00 €	0.00 %
77- Produits spécifiques	3 000.00 €	3 000.00 €	0.00 %
78 – Reprise amort, dépréciations provisions (semi-budgétaires)			
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>6 225 996.00 €</b>	<b>6 001 493.00 €</b>	<b>- 3.61%</b>
042- Opérations d'ordre transf. entre sections	204 000.00 €	202 000.00 €	-0.0098%
043- Opération d'ordre à l'intérieur de la section			
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>	<b>204 000.00 €</b>	<b>202 000.00 €</b>	<b>-0.0098%</b>
<b>TOTAL</b>	<b>6 429 996.00 €</b>	<b>6 203 493.00 €</b>	<b>- 3.52%</b>
<b>Résultat de fonctionnement reporté (002)</b>		<b>232 543.00 €</b>	
<b>TOTAL</b>	<b>6 429 996.00 €</b>	<b>6 436 036.00 €</b>	<b>+1.00%</b>

Les principaux postes de recette sont :

- les atténuations de charges estimées à 41 430 € correspondent aux remboursements des salaires pour congés longue maladie- longue durée et accident du travail versés par l'assurance de la Ville,
- Les produits des services : refacturation de prestations et remboursement de frais, les droits d'entrée, les redevances d'occupation du domaine public estimés à 126 00 €.
  - Les impôts et taxes dont l'attribution de compensation au titre de la taxe professionnelle unique versée par la Communauté de Communes pour un montant de 763 418 pour 2022, 102 000 € au titre du fonds de péréquation des ressources communales et intercommunale et 4 994 € pour le FNGIR.
  - La fiscalité locale comprenant les impôts directs locaux inscrit pour un montant de 2 247 072 €, les droits de mutation estimés à 70 000 €, la taxe sur la consommation finale d'électricité estimée à 100 000 € et les droits de places estimés à 7 000 €.
  - Les dotations et participations dont les dotations versées par l'Etat pour un montant de 1 975 573 €, les aides liés aux contrats aidés estimés à 115 000 € ainsi que le fond départemental de péréquation de la TP, les recettes des cantines, la dotation sécurisée des titres, le FCTVA sur le fonctionnement et diverses autres recettes.
- les autres produits de gestion courante dont les locations et fermage estimées à 134 000 €, les remboursements d'assurance, les recettes générées par la fourrière animale, les remboursements de taxes foncières et participation aux charges et diverses recettes dont les subventions perçues sur le fonctionnement.
- Les produits spécifiques concernent les annulations de mandat sur exercice antérieur.
- les opérations d'ordre concernent les travaux effectués en régies estimés à 150 000 € et les reprises de subventions et provisions estimées à 52 000 €.

Enfin le budget s'équilibre par la reprise en recette de fonctionnement d'une partie de l'excédent 2021 pour une montant de 232 543 €.

Les dépenses d'investissement :

Les dépenses d'investissement sont constituées par les dépenses d'équipement votées par opérations pour un montant de 4 468 091 €, le reversement de taxes d'aménagement perçues à torts pour 5 200 €, le remboursement en capital des emprunts à hauteur de 463 000 €, les subventions versées au titre du programme OPHA- revitalisation du Centre Bourg-façade et accession à la propriété pour 100 000 €, le solde de la subvention d'équilibre à la SEDA au titre de l'aménagement de l'Ilot Vatin pour 345 084 €, les écritures des travaux effectués en régie et des reprises de subventions et de provisions pour 202 000 €, des opérations pour compte de tiers pour un montant de 5 400 €, les écritures sur les opérations patrimoniale pour une montant de 150 000.00 € et les immobilisations financières pour 50.00 €.

Les crédits ouverts en dépenses d'investissement à hauteur de 5 738 825 € sont répartis de la manière suivante :

<b>Dépenses d'équipement votées par opérations :</b>	<b>Crédits ouverts y compris les Restes à Réaliser 2022</b>
Opération 10 Marché des installations de chauffages	28 700.00 €
Opération 11 Voirie	83 154.00 €
Opération 19 Bâtiments Communaux	42 859.00 €
Opération 21 Aménagement scolaire	11 775.00 €
Opérations 30 Achat de matériel pour les services techniques	7 085.00 €
Opération 35 Achat de véhicules	203 200.00 €
Opération 67 Vidéo-Protection	18 500.00 €
Opération 81 Remplacement des points lumineux	103 300.00 €
Opération 92 Création d'une médiathèque	20 000.00 €
Opération 93 Création d'un local pour les archives	52 200.00 €
Opération 94 Réfection des tribunes du Stade	60 000.00 €
Opération 96 Création d'une maison de quartier	29 700.00 €
Opération 97 Réfection de la salle Le Royal	622 000.00 €
Opération 98 Réfection de la salle de Sports Paul Bernard	42 485.00 €
Opération 106 Création d'un verger municipal	36 000.00 €
Opération 107 Requalification de la rue Paulin Pecqueux	1 626 216.00 €
Opération 108 Requalification de la rue du Château	56 000.00 €
Opération 109 Aménagement sécuritaire rue Curie	29 700.00 €
Opération 110 Remplacement des fenêtres à l'Hôtel de Ville	96 000.00 €
Opération 111 Réfection de la rue H. Alavoine et ruelle Gondry	0.00 €
Opération 112 Réfection des fossés du Château	20 000.00 €
Opération 113 Achat d'un commerce	260 000.00 €
Opération 114 Agrandissement du marché	1 400.00 €
Opération 115 Aménagement sécuritaire rue de Saint-Quentin	84 500.00 €
Opération 116 Travaux réfection Eglise	0.00 €
Opération 117 Création d'une MAM'IE	399 100.00 €
Opération 118 Travaux économie énergie école maternelle Les Torrents	534 217.00 €
<b>Total dépenses d'équipement par opérations</b>	<b>4 468 091.00 €</b>

<b>Dépenses d'investissement hors opérations</b>	<b>Crédits ouverts y compris les Restes à Réaliser 2022</b>
Chapitre 10 Taxes aménagements	5 200.00 €
Chapitre 16 Emprunts et dettes assimilées	463 000.00 €
Chapitre 204 Subventions d'équipement versées	445 084.00 €
Chapitre 27 Autres immobilisations financières	50.00 €
Chapitre 040 Opérations d'ordre transfère entre sections	202 000.00 €
Chapitre 041 Opérations patrimoniales	150 000.00 €
Chapitre 45 Travaux pour compte de tiers	5 400.00 €
<b>Total dépenses hors opérations</b>	<b>1 270 734.00 €</b>

<b>Total Dépenses d'investissement</b>	<b>5 738 825.00 €</b>
--	-----------------------

Les recettes d'investissement :

Les recettes d'investissement sont constituées des subventions attendues à hauteur de 2 154 187 € (chapitre 13), de l'excédent 2021 reporté pour 1 328 048.07 €, du FCTVA pour un montant 145 700.57 €, de l'excédent de fonctionnement capitalisé pour un montant de 575 489.36 €, des amortissements et provisions pour un montant de 388 000 €, des produits de cession pour un montant de 92 000 €, des opérations pour compte de tiers pour un montant de 5 400 €, des écritures sur les opérations patrimoniale pour une montant de 150 000.00 € et par la souscription d'emprunts pour un montant total de 900 000 €.

Les crédits ouverts en recettes d'investissement à hauteur de 5 738 825 € sont répartis de la manière suivante :

<b>Recettes d'investissement</b>	<b>Crédits ouverts y compris les Restes à Réaliser 2020</b>
Opération 11 Voirie Chapitre 13	7 936.00 €
Opération 21 Aménagement scolaire Chapitre 13	20 920.00 €
Opération 35 Achat de véhicules Chapitre 13	32 000.00 €
Opération 67 Vidéo-Protection Chapitre 13	10 565.00 €
Opération 81 Remplacement des points lumineux Chapitre 13	25 093.00 €
Opération 93 Création d'un local pour les archives Chapitre 13	20 410.00 €
Opération 94 Réfection des tribunes du Stade Chapitre 13	28 119.00 €
Opération 97 Réfection de la salle Le Royal Chapitre 13	403 843.00 €
Opération 106 Création d'un verger municipal Chapitre 13	10 033.00 €
Opération 107 Requalification de la rue Paulin Pecqueur Chapitre 13	823 571.00 €
Opération 110 Remplacement des fenêtres à l'Hôtel de Ville Chapitre 13	62 691.00 €
Opération 111 Réfection de la rue H. Alavoine et ruelle Gondry Chapitre 13	19 000.00 €
Opération 113 Achat d'un commerce Chapitre 13	100 000.00 €
Opération 115 Aménagement sécuritaire rue de Saint-Quentin Chapitre 13	14 000.00 €
Opération 117 Création d'une MAM'IE Chapitre 13	262 600.00 €
Opération 118 Travaux économie énergie école maternelle Les Torrents Chapitre 13	313 406.00 €
001 Solde d'exécution reporté	1 328 048.07 €
Chapitre 10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	145 700.57 €
Chapitre 1068 Affectation du résultat	575 489.36 €
Chapitre 16 Emprunt	900 000.00 €
Chapitre 024 Produits des cessions d'immobilisations	92 000.00 €
Chapitre 45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers	5 400.00 €
Chapitre 021 Virement de la section de fonctionnement	0.00 €
Chapitre 040 Opérations d'ordre transfère entre sections	388 000.00 €
Chapitre 041 Opérations patrimoniales	150 000.00 €
<b>Total Recettes d'investissement</b>	<b>5 738 825.00 €</b>

## **b) Le budget annexe Lotissement Henri Matisse**

Les dépenses de fonctionnement :

Les dépenses de fonctionnement 2022 estimées à 218 577.53 € sont constituées par les opérations d'ordre entre sections représentant la variation des stocks de terrains aménagés liée aux sorties des parcelles qui seront réalisées en 2022 et sont ventilées de la manière suivante :

<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>BP 2021</b>	<b>BP 2022</b>
011- Charges à caractère général	183 999.64 €	
012- Charges de personnel et frais assimilés		
014- Atténuations de produits		
016- APA		
017- RSA/Régularisations de RMI		
65- Autres charges de gestion courantes (sauf 6586)		
6586 – Frais de fonctionnement de groupes d'élus		
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>	<b>183 999.64 €</b>	
66- Charges financières		
67- Charges spécifiques		
68 – Dotations aux provisions pour dépréciations (semi-budgétaires)		
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>	<b>183 999.64 €</b>	
023- Virement à la section d'investissement		
042- Opérations d'ordre transf. entre sections	60 372.36	218 577.53 €
043- Opération d'ordre à l'intérieur de la section		
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>	<b>60 372.36 €</b>	
<b>TOTAL</b>	<b>244 372.00 €</b>	

Les recettes de fonctionnement :

Les recettes de fonctionnement 2022 sont constituées par la vente des parcelles de terrain estimée à 167 424.53 € et par la subvention d'équilibre du budget général pour un montant de 51 153.00 € et sont ventilées de la manière suivante :

<b>RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>BP 2021</b>	<b>BP 2022</b>
013- Atténuation de Charges		
016- APA		
017- RSA/Régularisations de RMI		
70- Pro services, domaine, ventes diverses	140 019.00 €	167 424.53 €
73- Impôt et taxes (sauf 731)		
731- Fiscalité locale		
74- Dotations et participations		
75-Autres produits de gestion courante	104 353.00 €	51 153.00 €
<b>Total des recettes de gestion courante</b>	<b>244 372.00 €</b>	
76- Produits financiers		
77- Produits spécifiques		
78 – Reprise amort, dépréciations provisions (semi-budgétaires)		
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>244 372.00 €</b>	<b>218 577.53 €</b>
042- Opérations d'ordre transf. entre sections		
043- Opération d'ordre à l'intérieur de la section		
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>	<b>0.00 €</b>	
<b>TOTAL</b>	<b>244 372.00 €</b>	<b>218 577.53 €</b>

Les dépenses d'investissement :

La dépense d'investissement du budget lotissement est constituée par la reprise du déficit 2021 généré par les écritures de constatation des stocks de terrains aménagés au 31.12.2021 pour un montant de 218 577.53 € dont la ventilation est la suivante :

<b>DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>BP 2021</b>	<b>BP 2021</b>
018- RSA		
20- Immobilisations incorporelles (sauf 204)		
204- Subventions d'équipement versées		
21- Immobilisations corporelles (y compris opérations)		
22- Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations)		
23- Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations)		
<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>
10- Dotations, fonds diverses et réserves		
13- Subventions d'investissement		
16- Emprunts et dettes assimilées		
18- Cpte de liaison : affectation (BA, régie)		
26- Participations et créances rattachées		
27- Autres immobilisations financières		
<b>Total des dépenses financières</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>
45...- Chapitre d'opérations pour le compte de tiers		
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>
040- Opérations d'ordre transf. entre sections		
041- Opérations patrimoniales		
<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>		
<b>TOTAL</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>
<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF</b>	<b>60 372.36 €</b>	<b>218 577.53 €</b>

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>60 372.36 €</b>	<b>218 577.53 €</b>
---	--------------------	---------------------

Les recettes d'investissement :

La recette d'investissement du budget lotissement est constituée dans le cadre d'une opération d'ordre entre section d'un montant de 218 577.53 € représentant la sortie des stocks de terrain aménagés qui seront réalisées cette année et dont la ventilation est la suivante :

<b>DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>BP 2020</b>	<b>BP 2021</b>
018- RSA		
13- Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)		
16- Emprunts et dettes assimilées		
20- Immobilisations incorporelles (sauf 204)		
204- Subventions d'équipement versées		
21- Immobilisations corporelles (y compris opérations)		
22- Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations)		
23- Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations)		
<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>
10- Dotations, fonds diverses et réserves		
1068- Excédents de fonctionnement capitalisés		
13- Subventions d'investissement		
138- Autres subventions invest. non transf.		
16- Emprunts et dettes assimilées		
18- Cpte de liaison : affectation (BA, régie)		
26- Participations et créances rattachées		
27- Autres immobilisations financières		
024- Produits des cessions d'immobilisations		
<b>Total des recettes financières</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>
45...- Chapitre d'opérations pour le compte de tiers		
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		
021- Virement de la section de fonctionnement		
040- Opérations d'ordre transf. entre sections	60 372.36 €	218 577.53 €
041- Opérations patrimoniales		
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	<b>60 372.36 €</b>	
<b>TOTAL</b>	<b>60 372.36 €</b>	<b>218 577.53 €</b>
<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>60 372.36 €</b>	<b>218 577.53 €</b>
---	--------------------	---------------------

#### **IV) Montant du budget consolidé**

<b>Budget Général Ville</b>	<b>Crédits Ouverts</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>	
DEPENSES	5 738 825.00 €
RECETTES	5 738 825.00 €
<b>FONCTIONNEMENT</b>	
DEPENSES	6 436 036.00 €
RECETTES	6 436 036.00 €

<b>Budget annexe lotissement Henri Matisse</b>	<b>Crédits Ouverts</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>	
DEPENSES	218 577.53 €
RECETTES	218 577.53 €
<b>FONCTIONNEMENT</b>	
DEPENSES	218 577.53 €
RECETTES	218 577.53 €

<b>PRESENTATION CONSOLIDEE BUDGET PRINCIPAL ET BUDGET ANNEXE</b>	<b>Crédits Ouverts</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>	
DEPENSES	5 957 402.53 €
RECETTES	5 957 402.53 €
<b>FONCTIONNEMENT</b>	
DEPENSES	6 654 613.53 €
RECETTES	6 654 613.53 €
<b>TOTAL GENERAL DES DEPENSES</b>	<b>12 612 016.06 €</b>
<b>TOTAL GENERAL DES RECETTES</b>	<b>12 612 016.06 €</b>

**V) Crédits d'investissement et le cas échéant de fonctionnements pluriannuels**

Néant

**VI) Niveau de l'épargne brute (ou CAF) et niveau de l'épargne nette**

**Épargne brute** correspond à l'épargne de gestion (excédent entre recettes de gestion courante et dépenses de gestion courante) – charges d'intérêts

Epargne de gestion = 5 998 492.00 € - 5 993 486.00 € = 5 006.00 €

**Épargne brute** = 5 006 € - 112 000 € = - 106 994 €

**Épargne nette** : elle correspond à l'épargne de gestion après déduction de l'annuité de dette, ou **épargne brute** après déduction des remboursements de la dette

**Épargne nette** = - 5 006 € - 463 000 € = - 468 006 €

## VII) Niveau d'endettement de la Collectivité

Au 1<sup>er</sup> Janvier 2022 le capital restant dû est de **3 709 047.91 €** soit **643.49 €** par habitant.

**Montant prévisionnel des annuités en 2022 :**

Remboursement du capital	<b>446 183.20 €</b>
Remboursement des intérêts	<b>106 521.95 €</b>
Montant des annuités 2021	<b>552 705.15 €</b>
ICNE de l'exercice 2021	<b>35 237.95 €</b>

## VIII) Capacité de désendettement

Ce ratio est exprimé en nombre d'année et se calcul de la manière suivante :

Encours de la dette / Epargne brute = **3.97 ans (Compte Financier Unique 2021)**

## IX) Niveau des taux d'imposition

Taxes foncières sur les propriétés bâties : **54.31 %**

Taxes foncières sur les propriétés non bâties : **34.15 %**

## X) Principaux ratios

I – INFORMATIONS GENERALES		I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES		A
Informations statistiques		Valeurs
Population totale		5 764
Informations fiscales (N-2)		Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)		643,73
Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	1 023,25
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	1 041,20
3	Dépenses d'équipement brut / population	879,35
4	Encours de dette / population (2) (3)	643,49
5	DGF / population	342,74
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	50,19 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	105,99 %
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	84,46 %
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	61,80 %
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	1,72 %

## XI) Effectifs de la collectivité et charges de personnel

Personnel titulaire au 1<sup>er</sup> Janvier 2022 :

Effectif budgétaire temps complet ouvert : 95 postes

Effectif budgétaire temps non complet ouvert : 7 postes

Effectifs pourvus temps complet et non complet : 57 postes dont :

Filières	Effectif budgétaire TC et TNC ouvert	Effectif budgétaire TC et TNC pourvu
Filières administrative	26	14
Filière technique	56	38
Filière sociale	5	1
Filière culturelle	6	2
Filière animation	5	1
Filière police	4	1
<b>TOTAL</b>	<b>102</b>	<b>57</b>

Personnel non titulaire au 1<sup>er</sup> Janvier 2022 :

Sur emplois permanents : Effectifs pourvus temps complet : 4 postes

Sur emplois non permanents : Effectifs pourvus temps complets : 2 postes  
Contrat d'apprentissage : 1 poste  
Effectifs pourvus à temps non complets : 1 poste

Contrats Aidés : Effectifs pourvus à temps non complet : 19 postes

Les charges de personnel :

Les charges de personnel représentent 48.94% des dépenses réelles de fonctionnement et sont ventilées de la manière suivante :

<b>012 - Charges de personnel et frais assimilés</b>	<b>2 960 200,00 €</b>
6215-Personnel affecté par la collectivité de rattachement	0,00 €
6218 - Autre personnel extérieur	25 000,00 €
6332 - Cotisations versées au F.N.A.L.	8 000,00 €
6336 - Cotisations CNFPT et Centres de gestion	24 000,00 €
6338 - Autres impôts, taxes, ...sur rémunérations	5 000,00 €
64111 - Rémunération principale	1 220 000,00 €
64112 - SFT et indemnité de résidence	14 000,00 €
64113 - NBI	7 500,00 €
64114 - Personnel titulaire indemnité inflation	5 000,00 €
64118 - Autres indemnités	280 000,00 €
64131 - Rémunérations	280 000,00 €
64132 - SFT et indemnités de résidence	6 000,00 €
64134 - Personnel non titulaire indemnité inflation	900,00 €
64136 - Indemnités de préavis et de licenciement	10 000,00 €
64138 - Primes et autres indemnités	5 000,00 €
64164 - Emplois aidés - indemnité inflation	1 900,00 €
64168 - Autres emplois d'insertion	235 000,00 €
6417(1) - Rémunérations des apprentis	9 000,00 €
64172 - Apprentis - indemnité inflation	100,00 €
6451 - Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	270 000,00 €
6453 - Cotisations aux caisses de retraite	390 000,00 €
6454 - Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	20 000,00 €
6455 - Cotisations pour assurance du personnel	75 000,00 €
6456 - Versement au F.N.C du supplément familial	8 600,00 €
6457 - Cotisations sociales liées à l'apprentissage	200,00 €
6458 - Cotisations aux autres organismes sociaux	5 000,00 €
6475 - Médecine du travail, pharmacie	7 000,00 €
6478 - Autres charges sociales diverses	45 000,00 €
648(8) - Autres charges	3 000,00 €